

PAR COURRIEL

Le 18 août 2023

DEMANDEUR

N/Réf. : 202308-12

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 4 août 2023.

La recherche a permis de repérer de l'information concernant votre demande qui vous est accessible. Vous la trouverez ci-joint.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable substitut de l'accès à l'information,

Original signé par

Enrique Alvarenga

p. j. 2

DOC_202308-12

Le Secteur des mines du ministère des Ressources naturelles et des Forêts n'a pas de liste ou de répertoire concernant les carrières ou sites miniers dont la présence d'amiante a été identifiée ou ayant un potentiel amiantifère. Toutefois, voici des informations qui peuvent être utiles pour le demandeur.

Présence d'amiante dans certaines régions du Québec :

- Les régions de Thetford Mines et de Val-des-Sources
- En Ungava, il y a eu une mine d'amiante appelée Asbestos Hill

https://nunatsiaq.com/stories/article/65674picking_apart_the_sordid_back-story_of_nunaviks_first_mine/

- Le projet Dumont Nickel (Magneto) près de la ville d'Amos contient une certaine quantité de fibres d'amiante chrysotile (voir le rapport technique)

<https://dumontnickel.com/etudes-et-rapports/>

- Il y a eu une mine d'amiante près d'Amos, appelée mine Canadian Bolduc où l'entreprise Canadian Johns-Manville l'a opérée de 1974 à 1977

https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/l1103_index?format=COMPLET&type_req=U&mode=NOUVELLE&entt=GNM&alias_table_crit=F4E16&mnen_crit=NUMR_INTER&oper_crit=EGAL&valr_crit=6622

- Dans la région de Chibougamau, la McAdam Mining, aurait prouvé la présence sur sa propriété de plus de 100 millions de tonnes d'amiante.

<https://grandquebec.com/histoire/gisements-de-chibougamau/>

Organismes pouvant fournir d'autres informations :

- Les carrières se trouvant dans Chaudière-Appalaches et en Estrie, proches d'anciens sites miniers, pourraient contenir de l'amiante.
- Les centres d'analyse (par exemple Coalia) qui ont l'expertise d'analyser la présence d'amiante au Québec pourraient être une source d'information. Il y aurait 2 ou 3 centres d'analyse qui font ce type d'analyse au Québec.
- Le laboratoire des chaussées du MTQ qui fait affaire avec les carrières pour les granulats pourrait fournir des informations utiles.

De plus, le demandeur pourra retrouver de l'information sur la carte interactive du SIGÉOM (système d'information géominière) en affichant les couches d'information pertinente pour cette demande à ce lien :

https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/l1108_afchCarteIntr?l=F&m=B&ll=46.73633,-72.50414&z=7&c=snm_bc%7C100%7C1800%7C2023,snm_cs%7C100%7C1800%7C2023,pi%7C100&op=mspQc%7Call%7C

La sous couche Substances non métalliques (couche Indices, gîtes, mines et carrières) et les minéraux (amiante de type chrysotile) chrysotile et brucite ont été activés et apparaissent sur la carte.

Également, la couche Pierre architecturale, concassée ou industrielle affiche les carrières pour toutes les roches.

Les triangles représentent toutes les carrières, autant actives qu'inactives.

Il est possible également d'afficher uniquement certaines substances en les cochant une à une.

Il est à noter que la couche Pierre architecturale, concassée ou industrielle ne contient que les carrières qui se retrouvent sur les terres publiques.

Enfin, le demandeur pourrait consulter le rapport d'enquête et d'audience publique (BAPE) sur l'amiante, publié en juillet 2020 (Rapport 351 : L'état des lieux et la gestion de l'amiante et des résidus miniers amiantés) ainsi que les mémoires déposés lors des séances publiques. Beaucoup d'informations s'y retrouvent.